



Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale¹

CF: 1132

Nom de l'établissement : Centre de formation Genthod - Petit Saugy

Adresse de l'établissement: 2 Rue du Village

Date dernière mise à jour: 03.02.2015

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé ²	Remarque
REZ	Ensemble des locaux avec portes-vitrées	Mastic vitrier	2020	
1er				

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.